

Procès-verbal de la réunion n° 3-15
Conseil de surveillance des normes actuarielles
Toronto, on

Le jeudi 10 décembre 2015

Présents : Bob Baldwin
Michel Benoit
Bob Christie
Ty Faulds, *membre d'office*
Anne Kleffner
Winston Maharaj
Tricia O'Malley, *présidente*
Peter Patterson
Susan Philpott
Michel Sanschagrin (*téléconf.*)
Jill Wagman, *vice-présidente*
Steven Wolff

Membre du personnel : Leona Campbell, *employée de l'ICA*

Invités : John Carter, John Ilkiw

Absent : Phelim Boyle

Tricia O'Malley, présidente du Conseil de surveillance des normes actuarielles (CSNA), souhaite la bienvenue aux membres du CSNA, s'assure du quorum et déclare l'assemblée ouverte à 9 h.

Point 3-15.1 Mot de bienvenue et présentations

Tricia O'Malley souhaite la bienvenue à John Carter et John Ilkiw à titre de nouveaux membres du CSNA à compter de janvier.

Point 3-15.2 Adoption de l'ordre du jour

Motion 3-15.2

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée

Point 3-15.3 Adoption du procès-verbal

Motion 3-15.3

Que le procès-verbal de la réunion du CSNA tenue le 27 août 2015 soit adopté tel que présenté.

Adoptée

Point 3-15.4 Rapport du président de la Commission des mises en candidature du CSNA

Jill Wagman, présidente de la Commission des mises en candidature (CMC) du CSNA, présente un compte rendu de la réunion ayant immédiatement précédé la réunion du CSNA et portant sur la composition du CSNA, de la CMC du CSNA et du Conseil des normes actuarielles (CNA).

1. Composition du CSNA

La CMC est actuellement à la recherche d'un candidat francophone du domaine des assurances IARD. Plusieurs candidatures sont proposées à la CMC et seront examinées afin de faire l'objet de plus amples discussions lors de la prochaine réunion en avril. Aucune candidature n'est recommandée au CSNA pour le moment.

Il s'agit de la dernière réunion de Bob Christie, Michel Sanschagrin et Steven Wolff, dont les mandats prendront fin le 31 décembre 2015. Des remerciements leur seront adressés officiellement à l'occasion du dîner conjoint du CNA et du CSNA qui aura lieu en avril.

La CMC est toujours à la recherche de candidats provenant de tous les domaines de pratique étant donné que les mandats de divers membres prennent fin chaque année. Toute recommandation doit être présentée à Jill Wagman à des fins d'examen.

2. Composition du CNA

Josephine Marks a accepté de se joindre au CNA pour représenter le domaine de l'assurance. Geoffrey Melbourne a également accepté de se joindre au CNA pour remplacer Laura Newman à titre de représentant du domaine des régimes de retraite. Tony Williams est de retour au CNA après un congé de trois mois.

Motion 3-15.4.1

Que Josephine Marks et Geoffrey Melbourne soient nommés à titre de membres du Conseil des normes actuarielles à compter du 1^{er} janvier 2016 pour un mandat de trois ans.

Adoptée

Motion 3-15.4.2

Que le mandat de Tony Williams soit prolongé de trois mois, soit jusqu'au 30 juin 2017.

Adoptée

3. Composition de la CMC du CSNA

Étant donné que le mandat de Steven Wolff au sein de la CMC prendra fin, il a été recommandé que Winston Maharaj le remplace, ce qu'il a subséquemment accepté de faire.

Motion 3-15.4.3

Que Winston Maharaj soit nommé membre de la Commission des mises en candidature du CSNA à compter du 1^{er} janvier 2016.

Adoptée

Point 3-15.5 Rapport du président du Conseil des normes actuarielles

Ty Faulds a intégré à son rapport le tableau sommaire de toutes les activités du CNA, ce qui est bien accueilli. Il présente également un rapport de la rétroaction issue des récentes réunions

qu'a tenues l'ICA avec les divers organismes de réglementation. À la suite de son compte rendu, il a été mentionné que le projet de loi 57 avait été adopté en novembre 2015. On est en train d'étudier la nécessité éventuelle d'apporter des modifications aux normes, mais il semble qu'aucun changement ne devra être apporté. L'Ontario, le Québec et le Nouveau-Brunswick n'adoptent pas automatiquement la nouvelle table des valeurs actualisées. Au Québec, lorsqu'elle n'est pas utilisée, une déclaration de qualification est exigée. L'analyse des risques constitue une exigence implicite. Le Québec sera réglementé de façon stricte et l'administrateur du régime ne jouira pas d'une grande marge de manœuvre. Les normes seront affectées, mais les mesures que le CNA devra prendre seront dictées par la réglementation.

Un groupe désigné récemment formé a été affecté aux normes applicables à l'assurance. Un vaccin antigrippal inefficace du Royaume-Uni pourrait avoir eu des conséquences négatives sur l'amélioration de la mortalité. Il semble que le processus d'élaboration des courbes de projection mis de l'avant par le Royaume-Uni soit trop sensible aux tendances en cours.

L'exposé-sondage relatif aux normes de modélisation a été publié et la date limite aux fins de commentaires est maintenant passée. On a reçu plusieurs mémoires, dont l'analyse nécessitera temps et effort. L'Association actuarielle internationale (AAI) a également publié un exposé-sondage concernant la gouvernance des modèles et la date limite aux fins de commentaires a été fixée en mars 2016. Le CNA examinera les commentaires reçus au sujet de l'exposé-sondage de l'ICA et y répondra par la suite. L'échéancier sera révisé compte tenu des développements concernant le projet de l'AAI.

Groupe désigné sur la valeur actualisée : un formulaire en ligne a été créé pour permettre aux membres de transmettre leurs mémoires. Il y a eu jusqu'ici bon nombre de réactions et plusieurs demandes de report de la date limite, laquelle sera révisée. Compte tenu du grand nombre de réponses attendu et du report possible de la date limite, il pourrait être nécessaire de modifier l'échéancier.

On n'a encore discuté d'aucune initiative en ce qui concerne les changements climatiques, mais ceux-ci feront vraisemblablement l'objet de discussions futures. Le CSNA pourrait souhaiter recevoir un invité pour présenter le sujet afin d'être mieux informé.

Point 3-15.6 Rapport au Conseil d'administration de l'ICA

La présentation finale est comprise dans le matériel distribué. Le Conseil d'administration est actuellement en discussion au sujet des questions d'intérêt public et souhaite savoir ce que le CSNA a accompli à cet égard. Le Conseil d'administration est d'avis que le CSNA se penche sur les questions nécessaires.

Le CSNA devrait suggérer au CNA de s'assurer de la cohérence entre les domaines de pratique ou de justifier tout écart.

Point 3-15.10 Diagramme fonctionnel 2015 du CSNA

Le mandat et les procédures de fonctionnement officielles du CSNA et du CNA devraient faire l'objet d'une révision simultanée.

Réunion conjointe du CNA et du CSNA : devrait-il s'agir d'une discussion au sujet des priorités à court ou à long terme, de la planification stratégique ou opérationnelle? Ou devrait-on discuter des questions émergentes ou du portrait global en ce qui concerne la cohérence entre les domaines de pratique? Le CNA discute actuellement des projets futurs possibles. Tricia O'Malley et Ty Faulds discuteront du sujet dont il sera question à l'occasion de la réunion conjointe.

Le CSNA aimerait que quelqu'un vienne présenter un exposé au sujet du document relatif aux changements climatiques. Lors de la réunion du Conseil d'administration de l'ICA, Karen Lockridge a demandé à Tricia de l'inviter à présenter un exposé sur le sujet. Tricia communiquera avec elle pour lui faire part de ses disponibilités. Tricia suggère qu'il pourrait être bénéfique que le Conseil de surveillance de la normalisation en audit et certification s'entretienne avec le CSNA lors d'une réunion future.

Mesures à prendre :

- **Tricia O'Malley et Ty Faulds discuteront du sujet dont il sera question à la réunion conjointe.**
- **Tricia O'Malley contactera Karen Lockridge concernant une éventuelle présentation lors d'une réunion future.**

Point 3-15.8 Examen des mesures à prendre

Tous les éléments ont été exécutés.

Point 3-15.9 Dates des réunions de 2016

On discute du calendrier des prochaines réunions du CSNA. Le 24 août et le 14 décembre sont confirmés pour 2016. Les nouveaux membres sont invités à un déjeuner préalable à la réunion conjointe d'avril.

En 2017, on suggère de tenir l'assemblée publique avant la folie de décembre. Compte tenu du fait que le CSNA se réunit en août, l'assemblée publique pourrait avoir lieu en novembre. On suggère qu'elle ait lieu à Montréal.

Les dates confirmées, pour l'instant, pour le **CSNA** sont les suivantes :

- Le 12 avril 2015, centre-ville de Toronto (réunion conjointe et dîner avec le CNA);
- Le 13 avril 2015, centre-ville de Toronto;
- Le 24 août 2016, aéroport de Toronto;
- Le 14 décembre 2016, centre-ville de Toronto.

Le calendrier des prochaines réunions du **CNA** est le suivant :

- Le 16 février 2016, de 9 h 30 à 16 h 30 (aéroport de Toronto);

- Le 12 avril 2015, centre-ville de Toronto (y compris une réunion conjointe et un dîner avec le CNA).

Point 2-15.10 Auto-évaluation du CSNA

Le CSNA discute des résultats de l'évaluation; on mentionne notamment les points suivants :

- Connaissances insuffisantes dans le domaine des assurances IARD.
- On s'entend pour dire que le groupe fonctionne assez bien et que chacun se sent responsable de quelque chose.
- La réunion devrait-elle être prolongée pour offrir plus de temps pour la discussion? Le cas échéant, comment pourrait-on ajouter du temps?
- Il y a une lacune quant à la connaissance de la stratégie du CNA. Il serait utile d'avoir une meilleure compréhension générale de la stratégie globale. Il serait également bénéfique d'assurer l'initiation des nouveaux membres afin de les familiariser avec les affaires en cours.
- Le CNA sous-utilise le CSNA.

Mesure à prendre :

- **Leona Campbell/Ty Faulds enverra une note au CSNA lorsque les rapports du CNA seront publiés.**

Point 3-15.11 Assemblée publique de 2015

Le CSNA présente son appréciation de l'assemblée publique. Tout le monde s'entend pour dire que les conférenciers ont présenté des idées suscitant la réflexion et que l'auditoire était très intéressé. La formule a bien fonctionné et on a su atteindre un bon équilibre entre le point de vue de l'assurance et celui des régimes de retraite. On mentionne qu'il importe de procéder à une analyse des répercussions globales pour chaque projet. Le CSNA aimerait avoir une transcription de la réunion afin de faire un meilleur examen des concepts présentés aux fins de discussion future. Il doit être clair que le mandat du CSNA consiste à servir l'intérêt public et non à le protéger.

Compte tenu du nombre de personnes qui ne se sont pas présentées, on suggère que le siège social envisage de percevoir des droits symboliques pour assumer une partie des frais de repas. Il conviendrait d'envoyer un rappel aux personnes qui prévoient assister à l'assemblée afin de confirmer leur présence avant de confirmer le nombre de personnes auprès de l'hôtel. Les tables du fond devraient être réservées jusqu'à ce que les tables à l'avant soient remplies.

Point 3-15.12 Séance à huis clos

Le CSNA a tenu sa séance à huis clos.

Puisqu'il n'y a pas d'autres points à discuter, la séance est levée à 14 h 54.